



**DREAL Bourgogne-Franche-Comté**  
**Évaluation Environnementale,**  
**21 boulevard Voltaire, CS 27912**  
**21079 DIJON CEDEX**

Paray-le-Monial, le 05 juin 2023

N/Réf : FB/KS - N°171  
secretariat.general@paraylemonial.fr

**Objet : PARAY-LE-MONIAL (71) - Projet ZAC habitat "Domaine résidentiel Notre-Dame"**  
**Secteur « Le Pont Robinet »**  
**Demande d'examen au cas par cas au titre de l'article R.122-3 du Code de l'Environnement**

Madame, Monsieur,

La ville de Paray-le-Monial porte un projet d'aménagement d'un quartier résidentiel sur le secteur « Pont Robinet » au Nord du centre-ville, projet réalisé sous procédure de ZAC et faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation « Le Pont Robinet – Notre Dame – Terre du Pavé » au PLU de la commune.

Suivant les rubriques 6a), 39 b), 41 a) et 47 a) du tableau annexe à l'article R.122-2 du code de l'Environnement, ce projet est soumis à une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale.

Je vous prie donc de trouver à télécharger et pour instruction, ma demande d'examen au cas par cas relative à ce projet. J'autorise la société SAGE Environnement, titulaire des études environnementales, à effectuer le dépôt du dossier pour le compte de la commune via la plateforme Mélanissimo.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



**Jean-Marc NESME**  
**Maire de Paray-le-Monial**  
**Membre honoraire du Parlement**  
**Président du Pays Charolais Brionnais**